

REGLEMENT INTERIEUR



1. INSCRIPTION

Chaque élève doit s'acquitter du montant de l'option choisie au moment de l'inscription, et des frais y relatant de 10 euros incluant l'offre de la carte privilège.

Un certificat médical d'aptitude à la pratique des activités proposées, datant de moins de 3 mois est à fournir.

Les cours sont accessibles uniquement aux personnes ne présentant pas de problèmes de santé incompatibles avec ces pratiques. **Il est de la responsabilité de l'élève de s'assurer de ses aptitudes au préalable.**

2. REGLEMENT

Les abonnements mensuels, sont de date à date.

Les cartes de 10 cours sont valables 3 mois, de 20 cours 5 mois, de 30 cours 9 mois.

Les règlements sont à effectuer en CB, chèque ou espèce.

Les cours réservés, non honorés seront perdus.

Les abonnements et cartes sont nominatifs. Aucun remboursement ne sera effectué.

En cas d'hospitalisation ou de blessures nécessitant l'arrêt des activités (fracture, intervention chirurgicale) et sur présentation d'un certificat médical d'inaptitude temporaire, les abonnements pourront à titre exceptionnel bénéficier d'un report.

3. DEROULEMENT DES COURS et RESERVATION

Le nombre d'élèves par séance est limité pour un suivi optimum de chacun. Les personnes n'ayant pas réservé peuvent être refusées si le cours est complet.

Les cours se réservent uniquement sur le site internet, également pour les cours d'essais, au plus tard 24 h avant. En cas de contretemps, le cours doit être annulé par sms ou mail. Si ce n'est pas le cas dans un délai de 24 h avant, le cours sera décompté ou dû. Les réservations sont ouvertes chaque 1^{er} du mois pour le mois suivant. Certains cours peuvent ponctuellement être annulés par l'enseignant. Les élèves seront informés par mail. Ces cours seront à récupérer. Les portables doivent être éteints afin de respecter le cours, les élèves et l'enseignant.

La ponctualité au cours est demandée, avec une arrivée 10 minutes seulement avant le cours, afin d'éviter regroupements et désagréments pour les cours précédents.

La direction décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des affaires personnelles introduites par les usagers dans les locaux.

PERIODES DE FERMETURE DU CENTRE

Les périodes de fermeture durant la saison seront indiquées 1 mois avant.

4. HYGIENE

Pour raison d'hygiène personnelle et collective, chaque adhérent doit porter une tenue adaptée à la pratique.

Les élèves sont tenus de se déchausser à l'entrée du Centre, se munir d'une serviette à poser sur le tapis de sol.

Les gestes barrières et d'hygiène depuis la période de COVID sont à maintenir. Après s'être déchaussé, se laver les mains. En cas de doute sur son état de santé ou de température, annuler votre venue.

5. COMMUNICATION

Les informations sur les activités et les actualités du centre (planning des cours, tarifs, vacances etc...) sont communiquées sur le site internet et par newsletter

(www.yogasaintemaxime.com).

6. COMPORTEMENT

Après son inscription, l'élève est tenu d'observer les consignes de l'enseignant, de les respecter et être à l'écoute de son corps. Respecter les règles de sécurité et d'hygiène en vigueur, ainsi que les lieux et le matériel pédagogique.

Un comportement bienveillant et respectueux à l'égard de tous est demandé. La direction se réserve le droit d'exclure sans préavis ni indemnité, le droit de refuser l'accès au Centre à toute personne dont l'attitude, les propos ou le comportement seraient contraires aux bonnes mœurs, aux règles d'hygiène, de sécurité et non conforme au règlement intérieur.